

**Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public  
Consultation du 18 février au 11 mars 2021**

**Projet d'arrêté portant approbation du troisième plan de gestion (2020-2027)  
de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes,  
commune de Lussat**

Aucun avis n'ayant été émis lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.

17 MARS 2021

Pour la Préfète de la Creuse,  
et par délégation,  
Le Directeur départemental des territoires,



Pierre SCHWARTZ